

Autorisation pour les personnes mineures

Je soussigné, M. / Mme _____ responsable de l'élève ci-avant, déclare :

- autoriser mon enfant à participer aux activités de l'École de musique,
- autoriser mon enfant à quitter l'École de musique par ses propres moyens ou se faire accompagner,
- autoriser l'École de Musique à diffuser les photos ou vidéos de mon enfant ou de moi-même,
- m'engager à régler la totalité des cours de l'année commencée (sauf cas de force majeure).

Fait à Sainte-Flaive-des-Loups, le _____

Signature

Je joins à mon dossier d'inscription dûment complété

- L'autorisation de prélèvement complétée, signée, accompagnée d'un relevé d'identité bancaire si je souhaite être prélevé.
- Un chèque de 15 € à l'ordre de l'Amicale laïque pour mon adhésion à l'association.
- Trois chèques si je règle mes cours à l'aide de ce moyen de paiement.



Amicale laïque
Section École de musique
5 rue du Petit Logis
85150 Sainte-Flaive-des-Loups



Ste Flaive des Loups

INSCRIPTIONS SAISON

2019-2020

Lundi 9 septembre 2019

de 18 h à 20 h

5 rue du Petit Logis

NOM _____

PRÉNOM _____

INSTRUMENT _____

Renseignements au 06 75 56 57 26